

DIMANCHE 6 OCTOBRE À 9HOO

Immédiatement après la messe, se tiendra une vente à l'encan des produits de la terre et des mets préparés offerts gratuitement par des familles de notre communauté : confiture, ketchup, compote, gâteaux, tartes, pains, légumes, sirop, etc.

gâter les gens d'ici qui en plus, ont le goût d'aider notre fabrique.

Apportez vos dons à l'église samedi le 5 octobre 2024 de 14h00 à 16h00 ou dimanche avant la messe à partir de 8h00. Merci de supporter notre fabrique, on vous attend en grand nombre! Tous les argents restent à St-Méthode pour le maintien de notre église.

Le tout organisé par l'Équipe d'animation locale et le Comité de consultation et d'organisation locale de St-Méthode.

Pour information : Colette Trépanier : 418 422-2434, Jacques Rodrigue: 418 422-5630 et Diane Sheink: 418 422-2552.

Adstock en couleurs

L'événement familial à ne pas manquer cet automne est sans contredit le classique Adstock en couleurs qui est de retour pour une autre magnifique édition!

Venez profiter des incroyables paysages d'automne à la montagne encore pour les deux prochains weekends, soit les 5, 6 et les 12, 13 et 14 octobre!

Tous les jours de l'événement, de 10h00 à 16h00, le télésiège vous transportera à travers les couleurs d'automne comme seul le Mont Adstock sait les dévoiler, jusqu'à atteindre le sommet où la vue 360 degrés est à couper le souffle.

En plus de cette balade dans les airs, jeux gonflables, camions de rue, exposants, démo et activités diverses se partageront la montagne pour votre plus grand bonheur!

Info: page Facebook du Mont Adstock

NOUVEAUX PARTENAIRES AU BISTRO

Le Bistro des Origines a informé la population via sa page Facebook, qu'il est particulièrement fier de compter parmi ses partenaires privilégiés, Casey Mercier et ses collègues de la ferme **Domaine entre monts et passions**, située à Adstock. Ainsi, de plus en plus de leurs légumes biologiques se retrouvent régulièrement sur les menus du Bistro. De même, ils sont déjà en processus de transformation de certains de ces produits : par exemple, une gamme de sauces piquantes est en train de voir le jour.

De même, ils sont ravis de vous annoncer le début d'un partenariat avec la **Boucherie Laurent Poulin**, établie à Adstock depuis 1955, et dont la réputation n'est certainement plus à faire. Ne soyez donc pas surpris de voir apparaître leur nom sur certains des intitulés de leur menu...

Également, vous serez enchantés de constater la présence des bières de la **Microbrasserie des Haldes**, située à Thetford Mines, qui leur témoigne leur confiance en acceptant de s'associer à leur entreprise afin de promouvoir leurs produits.

Enfin, il est maintenant membre du **réseau Arrêt-Gourmand**, qui vise la promotion et la mise en valeur des acteurs et des produits de la région de Chaudière-Appalaches.

Ces ententes traduisent leur volonté de s'implanter durablement au sein de la communauté et de ses environs et de participer à l'essor économique de la région. Dans cette optique, ils sont parfaitement disposés à rencontrer d'autres producteurs, fournisseurs et acteurs du secteur agro-alimentaire!

RÉOUVERTURE DES SENTIERS DU MONT GRAND MORNE

La Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Beauce est heureuse d'annoncer qu'une entente a été conclue avec les propriétaires du mont Grand Morne, afin de permettre de nouveau l'accès à ce site unique et ce, jusqu'au 31 décembre prochain.

La signature d'une entente avec les représentants des familles permet ainsi à la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Beauce d'autoriser l'accès aux sentiers pédestres. Des discussions empreintes de respect et de collaboration ont permis la signature de cette entente entre les propriétaires et la municipalité.

Il est important de préciser que certains tronçons sont dorénavant fermés. De la nouvelle signalisation a été installée sur place afin d'indiquer les endroits interdits. Des rencontres sont prévues d'ici la fin de l'année avec les représentants des familles et différents intervenants du milieu afin de trouver un terrain d'entente à plus long terme

« La signature de cet accord avec la famille de Gaston Jacques ainsi qu'avec la famille Toulouse est un pas dans la bonne direction pour poursuivre les négociations. Le conseil municipal de Sainte-Clotilde-de-Beauce remercie sincèrement les familles qui permettent à la population d'accéder à ce joyau régional », déclare le maire de la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Beauce, Gérald Grenier.

NOTRE ÉQUIPE

73, RUE PRINCIPALE OUEST ADSTOCK GON 1S0 TÉL .: 418 422-2272 lisonturcotte55@gmail.com

MEMBRES

FRANCINE MARCOUX SUZANNE PARÉ LINDA ROY CLAUDE TRÉPANIER LISE TURCOTTE

RÉDACTEUR EN CHEI RICHARD SAMSON

PHISME & IMPRESSIO

JIMMY BRETON IMPRIMERIE GINGRAS

PUBLICITÉ

BERNADETTE LAMBERT 418 338-2531

NOTES AUX LECTEURS

DANS LE SEUL BUT D'ALLÉGER LA LECTURE DE NOS TEXTES, L'EMPLOI DU MASCULIN COMPREND ÉGALEMENT LE FÉMININ.

L'AUTEUR D'UN ARTICLE ASSUME L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ DE SES ÉCRITS.

ABONNEMENT PAR LA POSTE : 20\$





culture et Communications
Québec



DEUXIÈME APPEL : VOS PHOTOS DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ

L'équipe de L'Arrivage souhaite se confectionner une banque de photos pour répondre aux besoins de ses diverses publications. Nous procédons en trois temps : des photos d'hiver, de printemps/été et d'automne. La première cueillette ayant été très intéressante, aujourd'hui, nous voulons recevoir vos meilleures photos de printemps et été (maximum 10 photos par participant), celles que vous avez prises dernièrement et qui illustrent bien tous les beaux coins de notre belle municipalité.

Les photos doivent être envoyées par courriel à : samsonsadl@sympatico. ca avant le 15 novembre 2024. L'envoi d'une photo confère à L'Arrivage le droit d'utilisation gratuitement avec mention du nom de l'auteur de la photo. Vous deviendrez alors, vous aussi, un bénévole de votre bulletin mensuel. Trois tirages seront effectués parmi tous les participants. Des objets promotionnels aux couleurs de L'Arrivage

seront remis. IMPORTANT - Ramasser vos plus belles photos d'automne, nous vous reviendrons en novembre.

PHOTOS RECHERCHÉES POUR LA POLITIQUE DES FAMILLES ET DES AÎNÉS

La Municipalité est à la recherche de photos prises sur territoire afin d'illustrer notre future Politique des familles et des aînés.

On recherche des photos de tous genres :

- représentant la famille, les enfants ou les aînés;
- d'activités communautaires ou de familles;
- d'activités sportives ou culturelles;
- de paysages adstockois.

Il est également possible que la Municipalité utilise ces photos pour d'autres publications ou outils promotionnels. Toutes les photos seront créditées au photographe. Soumettez vos photos avant le 8 novembre à info@adstock.ca.

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE ET LE COVID

31 OCTOBRE ET 1^{ER} NOVEMBRE

La pharmacie Familiprix de La Guadeloupe se déplacera cette année encore à la salle de l'édifice Bernardin-Hamann pour vous offrir la vaccination contre la grippe et le COVID. Nous vous y accueillerons gratuitement les 31 octobre et 1^{er} novembre.

Vous pouvez prendre rendez-vous via Clic Santé ou en appelant directement à la pharmacie au : 418 459-3322.







L'ARRIVAGE D'ADSTOCK • VOLUME 20 • NUMÉRO 214 OCTOBRE 2024, PAGE 2



Quel émerveillement lorsque l'automne habille notre panorama de ses plus belles couleurs! Il est d'ailleurs encore temps de participer sans frais pour les citoyens d'Adstock à la Féérie des couleurs au Mont Adstock (vous n'avez qu'à présenter une preuve de résidence).

Nous avons profité de la température ce qui a permis à l'équipe municipale de poursuivre des travaux d'entretien et d'amélioration sur le territoire. Maintenant, que nous le souhaitions ou non, nous devons nous préparer en vue de la saison hivernale. En parallèle, l'équipe municipale s'affaire aux analyses et préparatifs pour la confection du prochain budget 2025.

Au point de vue des ressources humaines, nous avons réussi à combler certains postes laissés vacants en accueillant :

- William Cloutier au Service d'urbanisme (suite au départ de Sandie Cloutier):
- Chantal Dostie à l'accueil et à la réception (suite à la promotion d'Isabelle Nadeau à la comptabilité);
- Marie-Jeanne Lévesque au Service des loisirs (en remplacement de Xavier Nadeau-Tardif);
- Jacinthe Lebel au soutien à la direction générale et de la mairie (à temps partiel) (suite à la promotion de Stéphanie B-Gaulin à la greffe et trésorerie adjointe);
- Davel Larose au soutien aux différentes directions et organismes (suite au congé de maternité de Marianne

Nous leur souhaitons la bienvenue et les félicitons pour leur nomination. Afin de compléter l'équipe municipale, nous sommes toujours à la recherche d'un chargé de projet en génie civil (ingénieur et technicien), d'un coordonnateur à l'entretien des bâtiments, parcs et espaces verts (responsable des ressources matérielles) et d'un conseiller en communication (responsable des relations avec le milieu). Si vous êtes intéressés par l'un ou l'autre de ces fonctions, proposez votre candidature à greffe@adstock.ca.

Au courant des derniers mois, dans le but de demeurer attractif et compétitif, nous avons réalisé un exercice d'ajustement salarial de nos employés municipaux, permettant ainsi la prolongation des divers contrats de travail jusqu'en 2029. C'est une manière de reconnaître concrètement le travail effectué par nos employés.

Vous le remarquerez, ça bouge au niveau socio-économique. Plusieurs rencontres avec des promoteurs ont eu lieu depuis le début de l'année. Nous avons vendu des terrains et loué des espaces vacants ce qui entrainera la construction de nouveaux logements et l'arrivée de nouvelles entreprises.

Concernant la question du logement, nous n'avons malheureusement pas pu compter sur l'aide de programmes gouvernementaux ou de partenaires régionaux pour leur réalisation. Toutefois, grâce aux efforts de concertation, nous nous sommes organisés localement avec nos propres ressources, nos comités et les promoteurs intéressés au po-

tentiel de notre municipalité. Encore bravo! Nous pourrons procéder aux annonces de tous ces projets une fois que les ententes le permettront et nous aurons à planifier des investissements pour réaliser certains chantiers.

D'autres projets entourant le développement résidentiel et l'amélioration des infrastructures de loisirs sont à l'étude. Soyez assurés, il est prévu consulter la population et dévoiler le tout au moment opportun.

Enfin, nous détaillerons le plan d'action du conseil municipal pour l'année 2025 lors du prochain Discours du maire, soit à la séance du mois de novembre. Le chantier « Sécurité » sera l'un des thèmes abordés (harmonisation des limites de vitesses, nouvelles signalisations, lumières de rue, ...).

En terminant, pour ceux et celles qui seraient intéressés à assister comme citoyen au prochain Gala reconnaissance, vous êtes cordialement invités le 7 novembre prochain à 19h00 au nouveau chalet d'accueil du Mont Adstock. Il vous suffit de réserver et confirmer votre présence à l'adresse evenement@adstock.ca avant le 1 novembre pro-

Un message spécial est lancé aux nouveaux citoyens qui ont choisi Adstock au cours des deux dernières années. Cette invitation s'adresse particulièrement à vous si vous voulez en découvrir plus sur votre territoire, les bénévoles et les organismes et sur le dynamisme des différents secteurs composant la Municipalité d'Adstock.

Au plaisir!

Pascal Binet, votre maire





RÉSUMÉ DU PLAN D'URBANISME RÈGLEMENT NUMÉRO 298-24

QU'EST-CE QU'UN PLAN D'URBANISME

Un plan d'urbanisme est principal document de planification de la Municipalité en matière de développement et d'aménagement du territoire. Cet outil, qui présente la vision future du développement et de l'aménagement du territoire. Il contient notamment les politiques d'urbanismes décidées par le conseil municipal qui guideront sa prise de décision dans le futur et propose un plan d'action touchant divers thèmes liés de près ou de loin à l'aménagement du territoire. Le nouveau Plan d'urbanisme permettra au conseil municipal d'assurer une cohérence en matière d'habitation, de commerce, de transport, d'environnement, de loisir et d'équipements municipaux.

ÉNONCÉ DE VISION DU PLAN D'URBANISME | EN ROUTE VERS 2039



CADRE DE VIE ET HABITATION

En 2039, Adstock offre un cadre de vie de qualité à proximité de la nature grâce à la villégiature et aux nombreux attraits de plein air, que ce soit au sein d'un village, sur le bord d'un lac ou en milieu rural. L'offre de logements s'est diversifiée afin de répondre aux besoins de tous les types de ménages.

Les équipements et les services municipaux répondent aux différents besoins de l'ensemble des milieux de vie. La vie communautaire dynamique contribue à créer un fort sentiment d'appartenance des adstockoises et adstockois envers leur



TRANSPORT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ

En 2039, le réseau routier d'Adstock est plus sécuritaire pour l'ensemble des usagers grâce aux interventions d'aménagement posées et aux activités de sensibilisation déployées. Les investissements dans les infrastructures pour sécuriser les modes de transport actifs favorisent une saine cohabitation entre tous les modes de déplacement.



ENVIRONNEMENT ET ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

En 2039, Adstock priorise l'environnement en protégeant ses milieux naturels, ce qui permet à la population de profiter de la nature et d'y pratiquer une diversité d'activités récréatives soucieuses de l'environnement. Plusieurs bonnes pratiques écologiques mises en place par la Municipalité contribuent à la lutte aux changements climatiques tout en minimisant l'impact des activités humaines sur l'environnement et particulièrement sur les lacs.

VITALITÉ ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

En 2039, l'offre commerciale et de services dans les milieux villageois s'est consolidée et s'est améliorée. La préservation et la pérennisation des services de proximité répondent aux besoins de l'ensemble de la population. De nouveaux emplois ont aussi été créés grâce au dynamisme de la zone agricole, en particulier avec l'essor du pôle agroalimentaire de Sacré-Cœur-de-Marie et du pôle industriel de Saint-Méthode.

Le pôle récréotouristique de Saint-Daniel, avec le mont Adstock et le Parc national de Frontenac, continue quant à lui d'attirer des touristes tout en contribuant au rayonnement de



PATRIMOINE ET PAYSAGE

En 2039, le patrimoine bâti des différents milieux villageois et les paysages naturels, tels que les forêts, les parcs, les lacs ou les reliefs, sont protégés et mis en valeur, ce qui contribue à la fierté des adstockoises et adstockois envers leur municipalité.

GRANDES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

- 1. Consolider les activités afin d'optimiser l'utilisation de l'espace et les infrastructures existantes;
- 2. Assurer une qualité et une diversité du cadre bâti;
- 3. Favoriser des milieux de vie agréables et distinctifs et une vie communautaire dynamique;
- 4. Assurer la vitalité économique de la municipalité;
- 5. Améliorer les déplacements et la qualité des réseaux de mobilité:
- 6. Préserver et mettre en valeur les paysages, les milieux naturels et les composantes identitaires en tenant compte des impacts des changements climatiques.

POUR CONSULTER LE PLAN D'URBANISME

Pour plus de détails, vous pouvez consulter le Plan d'urbanisme sur le site internet de la Municipalité à l'onglet « Vie municipale » où vous trouverez la page « Urbanisme et permis ». Le document se trouvera dans la section « Consulter les règlements d'urbanisme en vigueur ».

Loisirs & Culture

HALLOWEEN

Les festivités de l'Halloween se poursuivront vendredi le 1^{er} novembre au Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher à St-Méthode!

Oserez-vous passer à travers le couloir hanté du complexe sportif pour aller recueillir des bonbons? À la sortie, sous le grand chapiteau, une potion magigue sera servie pour le plaisir des petits monstres qui se présenteront entre 18h30 et 20h30. Les adultes ne seront pas en reste puisqu'une une potion magique spécialement concue pour eux leur sera servie également! Autres breuvages en vente sur place. On vous attend donc dans votre plus beau déquisement, petits et grands, pour célébrer tous ensemble cette belle fête des enfants!

À la recherche de décorations d'Halloween effrayantes!

Si vous avez des décorations à prêter ou à donner au Service des loisirs pour notre couloir hanté, syp nous contacter dès maintenant au 418 422-2135 # 237.





a/loisirs-culture-et-vie-communautaire 418 422-2135 poste 237

Numérotés de 1 à 700

OUVERTURE DE LA PATINOIRE

Veuillez noter que l'ouverture de l'aréna est prévue pour **lundi** le 14 octobre 2024. L'horaire officiel sera diffusé sur la page Facebook Loisirs - Municipalité d'Adstock.

RÉSERVATION DE LA PATINOIRE ET DU GYMNASE

Vous pouvez réserver des plages horaires pour le gymnase ou la patinoire lorsque qu'elles sont libres. Veuillez contacter loisirs@adstock.ca pour toute demande de réservation au minimum une semaine avant la date demandée.

RECHERCHE D'ARTISTES

NADINE MANTHA, RESPONSABLE À L'ÉVÉNEMENTIEL ET À LA CULTURE

Nous sommes à la recherche d'artistes et d'artisans habitant Adstock ou la région qui seraient intéressés à participer à un événement culturel qui aura lieu en septembre 2025 lors des Journées de la culture. Oui, nous sommes à l'avance, mais nous avons accès à une subvention de L'URLS Chaudière-Appalaches et la date limite du dépôt du projet est le 15 octobre 2024. Je fais donc appel à tous ceux qui aimeraient faire connaître leurs talents en art et culture à me contacter dès que possible afin de discuter des différentes possibilités ensemble!

INFO: evenements@adstock.ca ou 418 422-2135 p. 237

OTJ LOTO FEST

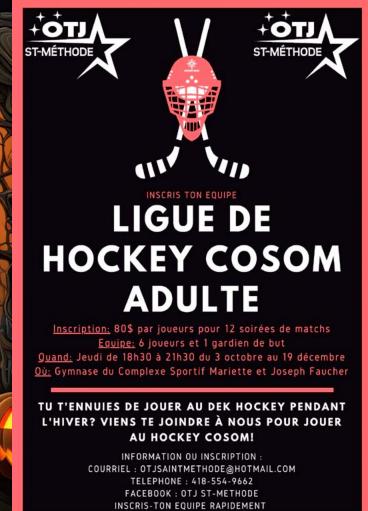
L'OTJ DE ST-MÉTHODE PRÉSENTE LE LOTO FEST!

Licence: RACJ-NO: L-00147

Achetez vos billets (20 \$ chacun) auprès de Charles Marois, Francis Marois, Zackary Tardif ou Xavier Tardif, ou par courriel à otjsaintmethode@hotmail.com. Participez pour une bonne cause et tentez votre chance!







MOT DU CLUB AMITIÉ FADOQ ST-MÉTHODE RITA VIGNEAULT, SECRÉTAIRE

Nous sommes heureux de vous jaser en ce début du mois d'octobre. Nos activités reprennent vie et nous espérons vous rencontrer le plus souvent possible car FADOQ souhaite vous enrichir de ces moments à partager ensemble. Comme on le disait en septembre, nous devons remercier Dame Nature pour le beau temps qui perdure.

ACTIVITÉS À VENIR

Le **Salon FADOQ** se tiendra du **vendredi 18 octobre au dimanche 20 octobre 2024** au Centre de foires d'ExpoCité à Québec de 10h00 à 16h30. L'entrée est gratuite et tous sont invités, pas besoin d'être membre FADOQ pour participer. Plus de 260 kiosques pour vous distraire et plusieurs conférences et spectacles vous sont offerts gratuitement. Pour information et donner vos noms : Rosianne Perreault 418 422-2974.

L'après-midi de jeux du 23 octobre commence à **13h00**. Il y a jeux de cartes, bingo, baseball-poches s'il y a assez de participants. Nous soulignerons les anniversaires du mois d'octobre et un prix sera tiré parmi les personnes présentes. Votre club FADOQ souhaite vous rencontrer et s'amuser.

Le déjeuner : on attend encore la suite des événements et on vous tiendra au courant.

Gros bingo en novembre : la date et les détails seront annoncés dans le prochain Arrivage.

À titre d'information : une de nos membres, Mme Gabrielle Dorval organise un Marché de Noël samedi le 16 novembre 2024 avec plus d'une trentaine de kiosques qui vous offriront des produits et cadeaux à offrir à Noël. Plus de détails dans L'Arrivage de novembre.

N'oubliez pas : avec mon club FADOQ, je rencontre des amis, je ne m'isole pas et je profite des activités qui s'offrent à moi. Nous vous offrons en tout temps un **service d'accompagnement** pour vous rendre à n'importe laquelle des activités du club Amitié FADOQ St-Méthode. Si vous avez des suggestions pour d'autres activités, demande d'information ou accompa-

gnement, n'hésitez pas à communiquer avec : **Gisèle Perreault 418 422-5654** ou **Rosianne Perreault 418 422-2974.** Nous essaierons de répondre à vos demandes.

fadoq

Notre club comporte maintenant **250 membres.** Merci de nous aider à revitaliser notre club, vous êtes essentiels! C'est à 50 ans qu'on peut prendre notre carte FADOQ et profiter de tous ses avantages. Les administrateurs du club Amitié FADOQ St-Méthode d'Adstock souhaitent un magnifique mois d'octobre à leurs membres, non-membres et futurs membres.

MOT DU CLUB FADOQ TOURNESOL ST-DANIEL

CÉLINE LESSARD, PRÉSIDENTE/SECRÉTAIRE

Retour de nos après-midis de jeux

Venez vous amuser au sous-sol de l'église St-Daniel tous les mardis après-midi de 13h00 à 16h00 et cela dès le mardi 1er octobre. Notre vice-président, M. Félicien Chouinard et son épouse Nicole, seront là encore cette année pour vous accueillir avec leur beau sourire!



NOUVEAUTÉ : le déjeuner amical de l'automne

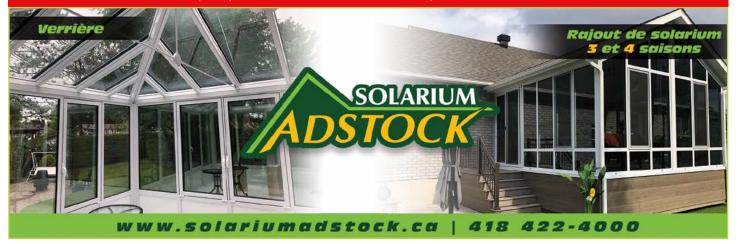
Notre premier déjeuner sera mercredi le 16 octobre dès 9h00 au restaurant Victoria de Thetford. Vous pouvez aussi juste venir prendre un petit café, ça nous fera plaisir de vous voir. Chacun paie son déjeuner et nous serons dans la salle arrière. Pour ceux qui sont sur notre groupe Messenger, je vous ferai un petit rappel. Nous aurons deux déjeuners à l'automne et deux au printemps. Les dates sont à venir. Info : 418 422-2979 (Céline).

VOEUX D'ANNIVERSAIRE

Bonne fête à tous ceux qui célèbrent leur anniversaire au mois d'octobre. Une pensée spéciale à nos membres.

Passez une excellente journée et tous nos meilleurs vœux de bonheur pour cette journée spéciale.

Il ne faut pas ajouter des années à la vie, il faut ajouter de la vie aux années.



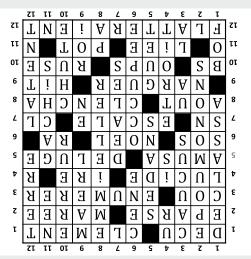
- Actualité

Octobre

En ce mois d'octobre, on souligne la fête de l'Action de grâce. Cette fête célèbre les récoltes et rend grâce des bonheurs reçus pendant l'année.

La signification spirituelle d'octobre est liée au nombre huit, un symbole de fertilité, de prospérité, d'abondance et de paix. C'est au cours de ce mois que les agriculteurs se consacrent à la récolte, animés par le souhait qu'elle soit abondante. La situation économique de l'année sera liée à ce moment crucial.





PERSONNAGES QUÉBÉCOIS (partie 1)

1. MICHEL TREMBLAY

2. ANDRÉ MELANÇON

4. PIERRE PÉLADEAU

6. ALPHONSE DESJARDINS

7. DIANE DUFRESNE

7. DIANE DUFRESNE

9. MAURICE RICHARD

UNE INTERVENANTE DE LA GÎTÉE TOUJOURS PRÉSENTE POUR VOUS.

Les intervenantes de La Gîtée offrent différents points de services pour faciliter l'accès à toutes celles qui ont besoin d'aide en lien avec la violence conjugale. Si vous avez des questionnements concernant votre relation de couple, si vous avez des inquiétudes à propos d'une amie, d'une soeur, d'une collègue de travail ou toute autre personne de votre entourage, nous sommes là pour vous.

Nos services sont adaptés à toutes les situations, nous pouvons vous aider si vous êtes actuellement en couple, s'il s'agit de violence postséparation, ou de conséquences de la violence d'une relation passée.

Les services de La Gîtée

- Une approche respectueuse, chaleureuse et en toute confidentialité
- Une protection dans un endroit sécuritaire et réconfortant
- Une écoute téléphonique
- Une intervention personnalisée individuelle
- Une intervention de groupe
- Un suivi mère-enfant avec une intervenante jeunesse pour l'enfant et une intervenante pour la femme
- L'accompagnement dans les diverses démarches auprès des professionnels ou autres
- Suivi sans hébergement
- Suivi posthébergement
- Information et sensibilisation
- Aide aux proches

ACCUEIL ET HÉBERGEMENT GRATUIT

24/24 ● 7j / 7

DANS UN MILIEU SÉCURITAIRE



C.P. 363, Thetford Mines (Québec) G6H 1H4 • Tél.: 418 335-5551 • Courriel : intervenantes@lagitee.ca • www.lagitee.ca

Chroniques mensuelles BIBLIOTHÈQUE JEAN-GUY-MAROIS

Mercredi: 18h30 à 19h30 Jeudi: 13h00 à 14h00 **Téléphone**: 418 422-2131

Courriel: biblioigmarois@gmail.com F Bibliothèque-Jean-Guy-Marois

BIBLIOTHÈQUE JEAN-GUY-MAROIS

RUE ESCALEI (roman) Laura Nicolae

L'auteure est née à Bucarest et vit à Montréal, où elle enseigne la littérature au niveau collégial. Elle a recu, pour Rue Escalei, le prix Robert-Cliche du premier roman 2024.

La vie suit son cours dans un coin paisible de Bucarest où l'on s'échange les dernières nouvelles. Une agression est perpétrée contre le fonctionnaire Spiridon Popescu et son chien, à l'été 1975. Qui a pu laisser pour morts la pauvre bête et son maître dans le terrain vague où vont jouer les enfants du quartier?

ASPHYXIE (thriller) Amv McCulloch

Passionnée d'alpinisme, l'auteure est devenue la plus jeune Canadienne à gravir le mont Manaslu au Népal (8 mont le plus haut du monde). Après une brillante carrière d'éditrice, elle se consacre aujourd'hui à l'écriture et fait une entrée fracassante dans l'univers du thriller.

Une légende vivante de l'alpinisme. Une journaliste prête à tout pour l'interviewer. L'ombre d'un tueur. Un ultime sommet à gravir.

QUAND T'ES TOMBÉ, tome 1 (série) Jessyca David

Jessyca David est l'auteure à succès de la série new adult bestseller La note brisée. Bachelière en enseignement du français au secondaire, créatrice de contenu et entrepreneure, elle espère transmettre sa passion pour la littérature sentimentale.

Elle n'avait iamais souhaité se marier jusqu'à ce qu'elle rencontre Anthony. Le soir de son enterrement de vie de jeune fille, elle reçoit un appel chamboulant : le corps de son fiancé a été rapatrié du Cap Trinité où il faisait de l'escalade avec son meilleur ami Jackson. Ellie découvre dans son sac de sport, une note gribouillée à la main et deux billets d'avion, un pour elle et l'autre au nom de...

wswe santé COLLATIONS POUR VOS RANDONNÉES

Lorsqu'on part en randonnée, les collations sont indispensables pour maintenir notre niveau d'énergie tout au long de l'activité. Et pour éviter la panne sèche, la gourde d'eau est notre meilleure alliée!

Les meilleures collations pour avoir de l'énergie jusqu'à la toute fin du parcours dans nos activités de plein air sont celles qui fournissent; des glucides, le carburant préféré des muscles; des protéines, les principaux constituants structurels des cellules et des muscles.

Elles doivent également être compactes, légères et faciles à transporter: ne pas fondre ni ramollir lorsqu'elles sont placées dans un sac à dos; se manger facilement, idéalement sans ustensiles.

Huit bonnes idées à glisser dans le sac à dos

- 1. Boules d'énergie Essayez des petites boules d'énergie que les enfants adoreront confectionner. Elles sont parfaites pour vos sorties en plein air!
- 2. **Pois chiches rôtis -** Rôtissez au four (à 400 °F pendant environ 45 min) des pois chiches enrobés d'un peu d'huile et assaisonnés de cumin, de poudre de chili et d'une pincée de sel.
- 3. **Mélange du randonneur -** Un mélange de noix, de graines et de fruits séchés représente une collation nutritive, qui est facile à manger et qui se transporte bien.
- **Muffin maison -** Préparez-le vous-même avec beaucoup de fruits et des grains entiers et vous en ferez une collation des plus santé!

- 5. **Crudités, craquelins et hummus -** Rien de plus facile à apporter que des crudités et des craquelins à grains entiers. Accompagnez-les d'un délicieux hummus maison pour les tremper façon santé. N'oubliez pas le petit bloc réfrigérant pour le garder au froid!
- 6. Barre de céréales maison Ces barres tendres aux pommes du Québec sont idéales pour la collation et sont hyper faciles à transporter lors d'une randonnée. Miam!
- 7. **Tartine au beurre d'arachide -** Si vous ne souffrez d'aucune allergie, pourquoi ne pas y aller d'une tartine à grains entiers ou même d'un roulé au beurre d'arachide, fait d'une tortilla de blé entier? Sinon, utilisez plutôt un beurre de soya, d'amande ou autre.
- 8. **Smoothie protéiné -** Si vous utilisez une bouteille isotherme et que vous ajoutez des glaçons à votre smoothie, il se conservera sans problème jusqu'à l'heure de la collation. Optez pour une variante protéinée contenant du yogourt, du lait, de la boisson de soya enrichie ou encore un œuf.

L'indispensable gourde d'eau

Pour rester bien hydraté et éviter la fatigue des muscles lors d'une activité, gardez toujours au moins une gourde d'eau réutilisable sous la main. Idéalement, vous pouvez prendre un grand verre d'eau avant l'activité; boire régulièrement de petites quantités d'eau pendant l'exercice, même si vous ne ressentez pas la soif.

Lors d'une randonnée de plus d'une heure, optez pour une boisson pour sportifs faite maison: une partie de jus de fruits pour une partie d'eau plus une pincée de sel.

Lorsqu'il fait chaud, placez au congélateur une bouteille à moitié remplie d'eau que vous laisserez geler jusqu'au lendemain matin, puis remplissez-la jusqu'au bord d'eau froide.

LE PHRAGMITE

AVEC JEAN ROY, PRÉSIDENT CCE

Depuis 3 ans, l'Association des Propriétaires du Lac-à-la-Truite (APLT) a entrepris un programme d'éradication du phragmite près du terrain des pompes. Au début de l'opération, à l'aide d'une subvention, un large périmètre a été recouvert d'une bâche. Une vingtaine de bénévoles venus prêter main-forte, plusieurs sessions d'arrachage et de fauchage ont eu lieu depuis le début de l'opération à chaque été pour contrôler la propagation du phragmite. Au cours des prochains jours, une nouvelle toile sera mise en place pour agrandir la zone actuelle d'éradication. L'objectif est d'éviter la propagation de la plante vers le lac et en particulier à l'embouchure de la rivière de l'Or.

Une autre plante exotique envahissante fait des dégâts depuis plusieurs années : le phragmite aussi appelé roseau commun, reconnaissable par son plumeau dans les fossés de nos routes, les abords des cours d'eau ou de lacs, les marais et les prairies humides.

Le roseau commun peut s'étendre rapidement en colonies denses. Il prend la place des autres végétaux par ses racines imposantes diminuant ainsi la diversité des espèces en plus de modifier également la structure du sol, l'hydrologie du territoire envahi.

Introduit au Québec au début des années 1900, il prend une expansion fulgurante dans les dernières années. Sa tige rigide, rugueuse et de couleur grisvert, jaune pâle ou beige, mesure de 1,5 à 2,5 mètres de hauteur mais peut atteindre 5 mètres. La plante produit aussi des stolons, tiges rampantes au sol ou à la surface de l'eau. Le roseau meurt à l'automne et peut rester debout l'hiver avant de s'affaisser progressivement sur le sol pour former une couche épaisse de résidus qui se décompose lentement.

Le système racinaire est composé d'un réseau très dense de rhizomes, tiges souterraines charnues contenant les réserves énergétiques de la plante pouvant atteindre 85 centimètres dans le sol. Les feuilles sont planes et de couleur vert à vert-gris. Elles mesurent de 1 à 5 centimètres de large. Ses fleurs apparaissant de juillet à septembre et forment des panicules comme un plumeau avec plusieurs branches volumineuses et touffues. Mesurant de 15 à 35 centimètres de long et de 6 à 20 centimètres de large, elles sont dorées ou pourpres deviennent grisâtres à l'automne avec la maturation des fruits. Elles demeurent sur la tige tout

Quant aux graines, elles atteignent leur maturité en septembre et en octobre et sont recouvertes de poils soyeux. Un grand nombre de semences ne sont pas viables car la germination exige des conditions comme un sol nu et humide. Ce sont les rhizomes et les stolons qui permettent au roseau de s'étendre et de produire de nouvelles tiges pour envahir rapidement le milieu.

Vu les effets nuisibles du phragmite sur l'environnement et les difficultés de l'éradiquer, on doit éviter de le semer, de le planter, de le multiplier ou de le transporter. Il faut planter des espèces végétales compétitives pour recouvrir rapidement le sol et y faire de l'ombrage. Il faut éviter de disperser les fragments de tiges, de rhizomes et les graines lors de déplacement de machinerie souillée et du transport de terre, surtout ne pas utiliser cette terre. Finalement, on doit jeter les résidus de roseau commun aux ordures et non pas dans la nature ou dans le compost domestique.

Quelques méthodes existent pour lutter contre le phragmite. En creusant le sol avec une pelle ou à l'aide de machinerie pour extraire les plants et les rhizomes, en coupant aussi les rhizomes avec une pelle à 5 centimètres sous la surface du sol, en coupant les tiges à toutes les deux ou trois semaines pendant l'été pour stimuler la production de nouvelles tiges et réduire la vigueur des colonies, toutefois les colonies reprendront de la vigueur dès que le fauchage sera arrêté. Finalement, la technique du bâchage consiste à étendre une toile opaque de qualité sur le sol pour empêcher la croissance et entrainer la mort de la plante. La toile doit demeurer en place au moins 2 ans et doit être inspectée régulièrement. Lorsque la toile est retirée, il faut restaurer le site en plantant des arbustes à croissance rapide.

les recettes des Fermières

GROSSES GALETTES SUCRÉES À MÉMÈRE



- ½ livre de graisse végétale
- ½ c. à thé de soda
- 2 tasses de cassonade
- 7 ½ tasses de farine
- 1½ tasse de sucre
- 12 c. à thé de poudre à pâte
- 3 gros œufs
- 1 c. à thé de sel
- 1 c. à thé de cannelle
- ½ c. à thé de muscade
- ½ boîte de lait + ½ boîte d'eau

Tamiser la farine, la poudre à pâte, le sel, la cannelle et la muscade dans un grand bol. Ajouter le sucre et la cassonade, y déposer la graisse coupée en petits cubes, ajouter le lait et l'eau dans lequel vous aurez dissout le soda, et ajouter les œufs battus.

Mêler le tout avec vos mains. Ajouter de la farine juste pour que la pâte ne colle pas (pas trop pour ne pas durcir la pâte).

Finir d'épaissir la pâte en la roulant à ¼ de pouce d'épaisseur. Tailler avec un verre. Cuire à 425°F environ 20 minutes au centre du four. Retirer du four et laisser refroidir. Peuvent être congelées dans des sacs de plastique.

Donne 4 à 5 douzaines de grosses galettes.



254, Chemin Sacré-Cœur Ouest, Adstock, G0N 1S0 - 581 680-0880 - SUIVEZ-NOUS SUR

GYM SCDM

Attendrir un rôti : pour obtenir à la sortie du four un rôti tendre et juteux, il existe deux méthodes : arroser la viande avec 60 ml (¼ de tasse) de cognac une demi-heure avant de l'enfourner, ou la tartiner de moutarde, également avant la cuisson. Ni le cognac ni la moutarde ne se goûteront après la cuisson.



Rendez-vous municipal

LECTURE DES COMPTEURS D'EAU

À L'ATTENTION DES UTILISATEURS DU RÉSEAU D'AQUEDUC DU SECTEUR SAINT-MÉTHODE ET DILLAC JOLICOFIIR

La Municipalité procédera à la lecture des compteurs d'eau d'ici le **25 octobre 2024**, un employé de la Municipalité passera dans tous les bâtiments, résidences, commerces et autres établissements connectés au réseau d'aqueduc public du secteur Saint-Méthode et du lac Jolicoeur pour relever les lectures des compteurs d'eau. Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration et votre accueil!

RAPPELS IMPORTANTS À L'APPROCHE DE L'HIVER

AUX PROPRIÉTAIRES DE BOÎTES AUX LETTRES EN BORDURE DE ROUTE

La Municipalité d'Adstock souhaite rappeler à tous les propriétaires dont la boîte aux lettres est installée près de la route qu'il est **important de la protéger** pendant la période hivernale. Avec l'arrivée de la neige et des opérations de déneigement, il est possible que votre boîte aux lettres subisse des dommages si elle n'est pas adéquatement protégée ou bien placée.

Bien que la municipalité tolère l'installation des boîtes aux lettres dans l'emprise de la route, elle ne peut être tenue responsable des bris qui pourraient survenir. Nous vous encourageons donc à prendre les mesures nécessaires pour les protéger.

Un petit geste préventif maintenant peut éviter des désagréments cet hiver. Merci pour votre vigilance et collaboration afin de faciliter les opérations de déneigement tout en protégeant vos installations!

DISPOSITION DE LA NEIGE

Saviez-vous que, selon l'article 69 de la Loi sur les compétences municipales, la **Municipalité a le droit de projeter la neige** qui recouvre la voie publique sur les terrains privés adjacents? Cela permet de maintenir nos routes sécuritaires et dégagées pendant l'hiver.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration dans le cadre de nos efforts pour assurer une circulation fluide et sécuritaire pour tous, malgré les défis de la saison hivernale. Ensemble, nous pouvons garder nos routes dégagées tout en respectant le voisinage!

PROTÉGEZ VOS ARBUSTES EN BORDURE DE LA ROUTE

Avec l'hiver qui approche, la Municipalité d'Adstock souhaite rappeler aux propriétaires de haies, arbres, arbustes, clôtures ou autres installations situés en bordure d'une voie publique ou privée entretenue par la municipalité **l'importance de bien les identifier et de les protéger**. Les opérations de déneigement peuvent parfois causer des dommages si ces éléments ne sont pas suffisamment protégés.

Conformément à l'article 938 du règlement d'urbanisme numéro 299-24, la municipalité ne peut être tenue responsable des bris ou dommages occasionnés par ses équipements aux clôtures, aux murets et aux haies situés à moins de 2 mètres de la ligne de rue. Nous vous invitons donc à prendre les mesures nécessaires pour éviter tout désagrément pendant la période hivernale.

Ensemble, veillons à garder nos routes sécuritaires tout en préservant votre aménagement paysager. Merci de votre collaboration et bonne préparation pour l'hiver!

DISPOSITION DE LA NEIGE

La Municipalité d'Adstock tient à rappeler que, conformément au règlement 2017-RM-SQ-5-6, il est strictement **interdit de déverser, déposer ou jeter de la neige** dans la rue, sur la propriété de quelqu'un d'autre, sur la voie publique ou dans un cours d'eau. Cette règle, appliquée par la Sûreté du Québec, vise à assurer la sécurité de tous et à faciliter les opérations de déneigement. Les contrevenants s'exposent à des amendes de 200 \$ plus les frais.

Nous vous remercions de respecter ces consignes pour un hiver plus sécuritaire et agréable pour tous. Si vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Ensemble, veillons à garder nos routes dégagées et nos espaces publics sécuritaires!

AFFICHAGE DE VOTRE NUMÉRO CIVIQUE

En tant que propriétaire, il est important de s'assurer que le numéro civique de votre maison soit **facilement repérable depuis la rue**. Cela permet non seulement de respecter le règlement municipal (109-09), mais aussi de garantir que les services d'urgence puissent vous localiser rapidement en cas de besoin.

La Municipalité d'Adstock vous rappelle que votre numéro civique doit être bien en vue, dégagé des arbres, des éléments qui pourraient le cacher et visible même en hiver, malgré la neige. Cela peut faire une grande différence pour les ambulanciers, les pompiers et autres premiers répondants lorsqu'ils doivent intervenir rapidement.

Nous comptons sur vous pour vérifier que votre numéro civique est bien lisible à toute heure et en toute saison. Un numéro caché, trop petit ou mal éclairé peut coûter de précieuses minutes en cas d'urgence. Merci de votre collaboration!

LE CONSEIL EN BREF (SEPTEMBRE 2024)

AFFAIRES DU CONSEIL, ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET RESSOURCES HUMAINES

- Renouvellement de l'abonnement au journal Le Cantonnier à titre de membre solidaire pour l'année 2025 (100 \$).
- Renouvellement de l'adhésion à l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière (25 \$).
- Autorisation de signatures dans l'entente de prolongation de la convention collective du Syndicat canadien de la fonction publique – section locale 2902 jusqu'au 31 décembre 2029.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ENVIRONNEMENT

 Le conseil informe la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) que le dossier (lots 5 449 831, 5 449 821, 5 449 832 et 5 449 833 du cadastre du Québec) du ministère des Transports et de la Mobilité Durable (MTMD) ne va pas à l'encontre de la réglementation municipale présentement en vigueur et acquiesce à toute autorisation recherchée en ladite demande.

- PIIA : approuvé pour le 1, chemin du Plateau.
- PIIA et dérogation mineure : approuvé pour le 3, rue Donat-Grenier.
- Développement du pôle agroalimentaire de Sacré-Coeur-de-Marie : demande de suspension du dossier 445202 déposé auprès de la CPTAQ afin que la municipalité puisse réévaluer les options dans le cadre de cette demande.
- Projet particulier de construction d'une habitation multifamiliale: considérant le besoin de logements dans le noyau villageois, le conseil autorise la construction d'un second bâtiment principal sur le terrain du 17-19, rue Principale Ouest à certaines conditions et suspend l'article 794 du règlement d'urbanisme
- Dépense de 3 500 \$ pour les travaux de plantation d'arbres sur le territoire.

DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

- Octroi d'une aide financière de 12 500 \$ à Plein air Adstock dans le projet de piste multifonctionnelle reliant le Mont Adstock et le parc national de Frontenac.
- Octroi d'une aide financière de 7 000 \$ à la Coopérative de consommateurs de St-Méthode pour leur projet d'acquisition d'une génératrice.
- Cession de la propriété du 53, rue du Parc : considérant qu'un groupe de citoyens souhaite offrir des loyers abordables pour les travailleurs étrangers et devant l'absence d'aide financière suite aux démarches infructueuses auprès de partenaires régionaux, le conseil municipal autorise la cession de l'immeuble au montant de 22 000 \$ et met à la disposition un fonds de 50 000 \$ pour aider à la réalisation dudit projet sous certaines conditions.

• Cession d'une partie du lot 6 071 117 du cadastre du Québec à l'entreprise JMG au montant de 33 812 \$ pour l'établissement d'une nouvelle entreprise.

TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE

- Autorisation du paiement no 3 (11 729 \$) à l'entreprise Pavage Sartigan pour les travaux de pavage sur le 7° Rang et sur un tronçon de la rue Jolicoeur et acceptation définitive des travaux.
- Autorisation du paiement no 4 (40 024 \$) à l'entreprise Les Pavages de Beauce pour les travaux sur le rang du lac aux Grelots et de procéder à l'acceptation définitive des travaux.
- Autorisation du paiement no 4 (16 339 \$) à Les Constructions de l'Amiante pour les travaux d'aménagement d'un bassin de rétention pour la rue Réjean et la 1^{ère} Avenue Est et de procéder à l'acceptation définitive des travaux.
- Octroi à TEP Québec le contrat de fourniture et l'installation d'équipements de désinfection d'eau potable au Centre intergénérationnel (15 800 \$).
- Octroi d'un mandat de services professionnels à la firme SIMON (4 221 \$) pour la vérification annuelle des équipements de mesures de débit d'eau potable et d'eau usée.
- Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) volet soutien (chemin du Bocage et chemin J.-E.-Fortin) et volet redressement (chemin de la Grande-ligne).

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

 Dépôt d'une demande d''aide financière (22 970 \$) pour le projet de Complexe sportif intérieur du Cégep de Thetford au Fonds régions et ruralité (FRR) - Volet 2 de la MRC des Appalaches.

AFFAIRES DIVERSES

• Octroi du contrat de pavage d'une partie du chemin J.-E.-Fortin à Pavage Centre Sud du Québec (212 130 \$).



L'ARRIVAGE D'ADSTOCK • VOLUME 20 • NUMÉRO <mark>214</mark> OCTOBRE 2024, PAGE 12

Chronique historique

AVIS PUBLIC

RECONNAISSANCE DE DROITS DE PROPRIÉTÉ SELON L'ARTICLE 72 DE LA LOI SUR LES COMPÉTENCES MU-NICIPALES

1^{ER} AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Le conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 9 septembre 2024, a adopté la résolution 24-09-235 afin de se prévaloir de l'article 72 de la Loi sur les compétences municipales (Ci-après la LCM) pour devenir propriétaire des parties de chemin suivantes

- Une partie de l'emprise de la rue des Alouettes (partie du lot 5 136 446 du cadastre du Québec) telle qu'identifiée sur la description technique préparée par Étienne Paré-Cliche, arpenteur-géomètre, sous le numéro 1926 de ses minutes;
- Une partie de l'emprise des chemins Auclair et Bocage (lots 5 136 490 et 5 136 492 du cadastre du Québec).

L'article 72 de la LCM se lit comme suit :

- « 72. Toute voie ouverte à la circulation publique depuis au moins 10 ans devient propriété de la municipalité locale dès que sont accomplies les formalités prévues au présent alinéa, soit:
- 1° la municipalité adopte une résolution identifiant la voie concernée, soit par sa désignation cadastrale lorsque son assiette correspond à celle d'un ou de plusieurs lots entiers du cadastre en viqueur, soit, dans le cas contraire, par une description technique préparée par un arpenteur-géomètre;
- 2° le cas échéant, une copie de la description technique, vidimée par un arpenteur-géomètre, est déposée au bureau de la municipa-
- 3° la municipalité fait publier deux fois, dans un journal diffusé sur son territoire, un avis contenant:
 - a) le texte intégral du présent article;
 - b) une description sommaire de la voie concernée;
 - c) une déclaration précisant que les formalités prévues aux paragraphes 1° et 2° ont été accomplies.

La deuxième publication doit être faite après le soixantième et au plus tard le 90 jour qui suit la première.

Lorsqu'une immatriculation est requise par la loi, la municipalité soumet, au ministre responsable du cadastre, un plan cadastral montrant la voie devenue sa propriété par l'effet du présent article, ainsi que la partie résiduelle. Elle doit, en outre, notifier ce dépôt à toute personne qui a fait inscrire son adresse sur le registre foncier, mais le consentement des créanciers et du bénéficiaire d'une déclaration de résidence familiale n'est pas requis pour l'obtention de la nouvelle numérotation cadastrale

La municipalité publie au registre foncier une déclaration faisant référence au présent article, comportant la désignation cadastrale du terrain visé et indiquant que les formalités prévues aux trois premiers alinéas ont été accomplies.

Tout droit relatif à la propriété du fonds de la voie visée auguel un tiers pourrait prétendre est prescrit si le recours approprié n'est pas exercé devant le tribunal compétent dans les trois ans qui suivent la dernière publication prévue au paragraphe 3° du premier

La municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard d'une voie sur laquelle elle a prélevé une taxe au cours des 10 années précédentes. »

AVIS est aussi donné que les formalités prévues aux paragraphes 1 et 2 de l'article 72 de la LCM ont été accomplies et qu'aucune taxe n'a été prélevée au cours des 10 années précédentes sur la partie de voie précitée.

Toute personne intéressée à consulter le plan démontrant l'emplacement concerné par le présent avis public peut en prendre connaissance au bureau de la soussignée, celui-ci étant situé au 35, rue Principale Ouest, Adstock, et ce, pendant les heures normales d'ouverture du bureau.

Donné à Adstock, ce 12 septembre 2024.

Julie Temelin

Julie Lemelin, directrice générale



L'APEL-DU-HUIT est à la recherche d'un président. Tu demeures autour du lac du Huit, tu es prêt à t'impliquer pour protéger ton lac, l'équipe des bénévoles du CA a besoin de toi! Appelle Marc Lewis au 418 670-5629





Voici le deuxième épisode de l'histoire du lac à la Truite

LE LAC À LA TRUITE D'ADSTOCK

Véronique Roy, présidente Action Adstock pour le Respect et la Protection de l'Environnement Pascal Binet, historien et maire d'Adstock

> Avec la collaboration spéciale de Martine Poulin, ex-conseillère municipale Suite à plusieurs entrevues avec des résidents du lac

2-LES CITOYENS ET LEURS PRÉOCCUPATIONS

Vers 1986, un petit groupe de citoyens mené par Maurice Boulet, résident au lac à la Truite, commence à se préoccuper de leur environnement. Les résidents commencent à comprendre qu'ils ont un rôle à jouer pour maintenir leur qualité de vie. Nous assistons donc aux balbutiements du comité environnement.

En 1989, les membres du groupement adhèrent au programme de suivi de la qualité de l'eau du Réseau de Surveillance Volontaire des Lacs (RSVL). Il s'agit d'une initiative du ministère de l'Environnement visant à faire un suivi annuel de l'évolution de l'eutrophisation des lacs. De juin à octobre, des relevés de transparence de l'eau sont réalisés de façon hebdomadaire par des bénévoles. Des échantillons sont prélevés trois fois par année afin de procéder à des analyses en laboratoire. Lorsque l'Association des Propriétaires du Lac à la Truite (APLT) se forme, elle prend cette activité sous sa charge.

Cette tâche se poursuit encore aujourd'hui et les résultats du lac à la Truite (lac no 264) sont mis à jour annuellement par le RSVL sur le site Internet à l'adresse suivante : https://www.environnement.gouv.gc.ca/Eau/rsvl/relais/rsvl details.asp?fiche=264

LE REGROUPEMENT DES CITOYENS EN ASSOCIATION

Au début des années 80, le lac à la Truite fait partie encore de trois municipalités différentes : Sacré-Cœur-de-Marie, Thetford Sud et Saint-Méthode.

Les gens se regroupent pour solliciter de l'aide à leur municipalité respective pour accéder à leur terrain et à leur chalet par l'ajout d'infrastructures comme un pont ou des ponceaux ou par l'amélioration du chemin par du gravier, du bitume ou de l'éclairage.

Dans les années quatre-vingt, il existe cinq associations autour du lac :

Chemin du Bocage (19 à 42) - Sacré-Cœur-de-Marie Chemin du Bocage (1 à 18) - Thetford Sud Chemin Auclair (41 à 88) - Thetford Sud Chemin Auclair (90 à 116) - Saint-Méthode Chemin J.-E.-Fortin (7021 à 10231) - Sacré-Cœur-de-Marie et Saint-Méthode

Le tour du lac est beaucoup plus développé qu'il y a quarante ans. Les associations de chemin sont très actives et déposent des demandes de plus en plus diversifiées afin de répondre aux résidents qui habitent maintenant à l'année.

En 1993, l'Association du chemin J.-E.-Fortin obtient sa charte et devient l'APLT : Association des Propriétaires du Lac à la Truite. Cette association regroupe environ la moitié des habitants du lac.

La Municipalité de Thetford Sud comprend deux associations comptant une soixantaine de propriétés. Afin d'optimiser le travail des deux associations, la Corporation des villégiateurs du lac nait en 1996 et représente les intérêts du chemin du Bocage (1 à 19) et du chemin Auclair (41 à 88) dans la zone Thetford Sud jusqu'en 2001 et de Thetford Mines lors de la fusion jusqu'en 2016. C'est la Corporation des villégiateurs du lac qui a le mandat de déposer les demandes de subvention pour tous les habitants de ce secteur.



En 2001, la Municipalité d'Adstock est créée à la suite du regroupement des municipalités de Saint-Méthode (qui inclut Saint-Daniel), Sacré-Cœur-de-Marie et Sainte-Anne-du-Lac, en même temps Thetford Sud est fusionnée à la Ville de Thetford Mines.

Puis, vers 2004, par souci d'efficacité, la Municipalité d'Adstock exige d'avoir une seule association représentant leur lac pour faciliter les communications avec les associations. Il faut considérer que la nouvelle municipalité compte six lacs sur son territoire et les demandes d'entretien, de déneigement et d'obtention de nouveaux services se multiplient. C'est pourquoi l'idée de regrouper les différentes associations en une seule fait son chemin. C'est d'ailleurs à compter des années 2000 que les évaluations foncières des propriétés connaissent des hausses répétitives en raison de l'attrait de la villégiature.

Peu après les fusions municipales, les citoyens de la rue Auclair, section Thetford et Adstock, se regroupent pour faire l'achat de la rue Auclair qui appartient à Yves Poulin, qui en a héritée de son oncle. Ils veulent être en mesure de gérer la circulation sur le chemin, problématique provoquée notamment par l'enlèvement de la barrière Laughrea. Le chemin Auclair est plus étroit et n'est pas adapté à un grand va-et-vient de véhicules causant notamment des enjeux de sécurité. Une nouvelle clôture est implantée juste avant la section en pavage. L'association du chemin Auclair gère ainsi le chemin au complet; son entretien, le traitement des demandes et les besoins des résidents de la rue tant dans la section Adstock que Thetford.



En 2004, les associations qui représentent les chemins autour du lac qui sont localisées à Adstock sont fusionnées et l'Association des Propriétaires du Lac à la Truite (APLT) est désignée pour représenter les propriétaires du lac à la Truite du secteur Adstock. Son premier président, Daniel Martineau, établit les nouvelles façons de fonctionner. L'APLT porte alors les responsabilités des chemins et de leur entretien et Steve Walker, qui succède à Daniel en 2005, en sera le principal défenseur. Il renouvelle son mandat durant 10 ans. Jean Roy prend la relève en 2015 en axant le rôle de l'APLT sur le plan environnemental, jusqu'à son élection à titre de conseiller municipal. En 2019, Lucie Tardif, trésorière depuis 2005, prend les rênes de l'APLT pendant quatre années en misant sur les projets environnementaux. Céline Allard lui succède depuis 2022 et poursuit sur cette même lancée.

Le leadership exceptionnel retrouvé dans les associations autour du lac à la Truite a contribué de façon significative à la protection de son intégrité environnementale. Chacun des présidents a été soutenu par un conseil d'administration composé de membres actifs et de plusieurs volontaires. Ils ont travaillé bénévolement pour réaliser des ac-

tions et poser des gestes concrets afin de préserver la qualité de l'environnement du lac à la Truite ayant un impact positif sur la qualité de vie de ses citoyens. La mobilisation et l'engagement des citoyens du lac à la Truite a été exceptionnelle.



LA GESTION DU TERRITOIRE ET L'ENTRETIEN DES CHEMINS

Vers 2003, le conseil municipal d'Adstock voit grand pour le lac à la Truite. Il souhaite promouvoir la construction en deuxième rangée sur le chemin J.-E.-Fortin. L'attrait pour la recherche de nouvelles taxes motive la Municipalité. L'APLT et le comité environnement s'y opposent pour des raisons évidentes. Les pentes sont abruptes dans ce secteur et le développement augmenterait significativement les sédiments au lac, en plus des impacts liés aux fosses septiques. Il y a même un promoteur immobilier qui dépose un projet pour 80 terrains sur la Presqu'île.

Heureusement, les résidents du lac à la Truite disposent d'une voix au conseil municipal depuis 2005. Martine Poulin représentera le district des lacs Jolicoeur, Bolduc, Rochu et à la Truite jusqu'en 2019.

Des débats animés eurent lieu au conseil municipal et sont au cœur d'élections serrées, ayant en cause la situation des lacs et leurs enjeux. Le dossier de protection d'une bande de 300 mètres à partir du chemin J.-E.-Fortin vers la montagne réapparait quelques années plus tard lorsque des pourparlers ont débuté avec la MRC des Appalaches et le ministère des Affaires municipales pour déclarer un pôle récréotouristique au Mont Adstock (déclaré officiellement en 2014). Cette bande de protection a finalement été instaurée et consacrée par règlement municipal et joue un rôle extrêmement important sur la protection du lac et la qualité de son eau, car aucun développement résidentiel n'est possible.

Le mois prochain, ne manquez pas la suite de cette intéressante histoire. Nous aborderons les sujets de la bande de protection du lac à la Truite, de la municipalisation des chemins, et plus encore...





1

2

3

5

10

11

12

Une collaboration de Claude Trépanier

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

HORIZONTALEMENT

Désappointé – Bon

1

2

3

5

7

8

10

11

12

- 2. lci et là Flux et reflux de la mer
- 3. Porte collier Énoncer une à une les parties d'un tout
- 4. A toute sa tête Colère ancestrale
- 5. Lâcha son fou (S') Noé y échappa
- 6. Appel de détresse La Nativité Série de
- 7. Sans Nom Entre deux vols Chlore
- 8. Trente et un jours Surpassa
- 9. Braver avec mépris Un gros succès commer-
- 10. Bien-être social Interjection d'embarras à la suite d'une maladresse — Astuce
- 11. Enchaînée De miel, de chambre ou de fleurs
- 12. Caresseraient

VERTICALEMENT

- 1. Rétrograda Expression de lassitude
- 2. Nous nous égosillons
- 3. Réunion des membres d'un parti politique Ukraine – Présent
- 4. Cité sumérienne Coin de paradis Pas très
- 5. Berlines Rôle de vigie
- 6. Repas d'apôtres Accaparée
- 7. Négocies
- 8. Enduire de miel Paul-André
- 9. Sable mêlé d'algues utilisé comme fertilisant - Indique la manière ou la matière - Souverain
- 10. Écart de conduite Fin inattendue d'une histoire
- 11. Venue au monde Tout un gaspillage
- 12. Entre Vénus et Mars Se dit d'un danger caché, susceptible d'apparaître à tout moment



Le conseil d'administration, les éducatrices et les enfants de la garderie au Petit Manoir désirent souligner la générosité de la Municipalité d'Adstock pour leur aide financière, incluant la main-d'œuvre, les matériaux et les produits en vrac (sable et paillis) ayant servi à l'aménagement de la cour extérieure. Le tout pour un environnement sécuritaire et le plaisir des tout-petits. Un énorme MERCI! - Sylvie McCutcheon, directrice au Petit Manoir

AVIS DE CONVOCATION

SERGE BOLDUC, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

DATE: 23 octobre 2024

HEURE: 19h00

Ouest, Adstock

Vous êtes, par la présente, convoqués(es) à l'Assemblée générale annuelle du Comité de promotion industrielle d'Adstock Inc.



d'Adstock inc.

Comité de promotion industrielle

ENDROIT: Édifice Bernardin-Hamann, 24 rue Principale

Lors de cette rencontre, vous pourrez prendre connaissance du rapport financier de l'année se terminant le 31 décembre 2023. Le CPI vous informera également sur les réalisations 2023-2024 et les projets pour l'année 2024-2025.

Nous avons 4 postes d'administrateurs qui sont rééligibles. Vous avez des projets et ne savez pas comment les réaliser... vous êtes jeune et plein d'idées? Vous êtes nouvellement retraité et vous avez du temps à donner? Vous avez de l'intérêt pour le développement économique? Toutes ces raisons sont bonnes pour faire partie de l'équipe. Venez nous rencontrer et nous vous informerons des critères d'admissibilité.

Vos commentaires et suggestions qui auraient un impact positif pour le développement économique d'Adstock sont touiours appréciés lors de cette rencontre. Bienvenue à tous!

PETITES ANNONCES

Service d'accompagnement-transport à St-Méthode

Nous continuons à offrir le service d'accompagnementtransport pour des raisons médicales.

Info: Madeleine Nadeau: 418 422-5704

Service de popote roulante à St-Méthode

La popote roulante est disponible 2 fois/semaine (le mardi et le jeudi). Les repas sont cuisinés par les Délices du Manoir et livrés maintenant par Denise Shink.

Info: Rita Grenier: 418 422-2455



obiets et vêtements promotionnels cadeaux corporatifs

81, rue Notre-Dame Ouest

450 775-4601 Thetford Mines QC G6G 1J4 sylvie@sylviehamelcommunications.com



560, 8º rue Est, La Guadeloupe, Québec GOM 1GO rue Principale Ouest, Adstock, Québec G0N 1S0 **Tél.: 418.459.6438** | **Téléc.: 418.459.6439**

10. Acteur et chanteur qui chanta Lindberg:

8. Première femme à devenir députée à l'assemblée nationale :

4. Éditeur et homme d'affaire qui fonda Québécor inc. :

5. Il inventa la motoneige:

6. Il créa les caisses populaires :

5 6 7 8 9 10 11 12

PERSONNAGES QUÉBECOIS

Une collaboration de Suzanne Paré

LE QUÉBEC COMPTE PLUSIEURS PERSONNAGES IMPORTANTS, QUI SONT-ILS?

1. Écrivain et dramaturge qui a écrit *La grosse femme d'à côté est enceinte* :

2. Réalisateur et scénariste qui réalisa La guerre des tuques et Bach et Bottine :

3. Comédienne, chanteuse, humoriste adepte du monologue *Cet été, je ferai un jardin* :

7. Chanteuse reconnue pour ses costumes excentriques qui chanta *Tiens toé ben, j'arrive!*:

9. Joueur de hockey du canadien qui lutta contre la discrimination des francophones :



DIMANCHE		LUNDI		MARDI	MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
				•	18h30	2	13h00	3	A STATE OF THE STA	4		5
	6		7	•	8 18h30	9	13h00	/0	***	//		12
	13		14	lå	18h30	16	13h00	17		18		19
	20		21	22	18h30	23 fadoq	13h00	24		25	A	26
	27		28	2'	18130	30	13h00	31	L	ÉGE	ENDE	.
Récupération Ordures Bibliothèque Fermières CORA FADOQ Activités précisées												eux :-Daniel

[Mardi] Abri d'hiver pour automobiles permis du 1er octobre au 30 avril

- Réunion du Comité consultatif en urbanisme (CCU)
- 5 [Samedi] 8h30 : CORA - sortie : Le Mont Grand Morne de Ste-Clotilde. Rendez-vous à l'entrée du site (chemin de la Grande-Ligne). Responsable: Nicholas Barden (418 455-8073). 10h00 à 16h00 : Adstock en couleurs
- 6 [Dimanche] 10h00 à 16h00 : Adstock en couleurs
- [Lundi] 19h30 : conseil municipal au Centre intergénérationnel (SCDM)
- [Mercredi] 18h45: CORA Conférence: Le Baguage d'oiseaux par Francis Bordeleau-Martin à la salle 125 de la Maison de la culture.
- [Samedi] 10h00 à 16h00 : Adstock en couleurs
- 13 [Dimanche] 10h00 à 16h00 : Adstock en couleurs
- 14 [Lundi] Journée de l'Action de grâce 10h00 à 16h00 : Adstock en couleurs Ouverture de l'aréna au Complexe sportif Joseph et **Mariette Faucher**

[Mercredi] 9h00: FADOQ Tournesol St-Daniel: déjeuner amical de l'automne au restaurant Victoria de Thetford. Bienvenue à nos membres!

au bas de la grille

- [Jeudi] 8h30 : CORA Sortie : Tournée des lacs. Rendez-vous dans le stationnement no 5 des Galeries des Appalaches ou à 9h00 à L'Étang Stater. Responsables : Michel Brossard (418 455-8073) et Mireille Brossard (418 453-2266).
- [Mardi] Réunion du Comité consultatif en environnement (CCE)
- [Mercredi] 13h00 à 16h00 : après-midi de jeux de la FADOQ St-Méthode à la salle Bernardin-Hamann 19h00 : Assemblée générale annuelle du CPI à la salle Bernardin-Hamann
- 26 [Samedi] 13h00 : CORA - Sortie : Réservoir Beaudet à Victoriaville. Rendez-vous dans le stationnement no 5 des Galeries des Appalaches ou à 14h00 au réservoir. Responsable : Jean-Yves Labbé (418 338-2247).
- [Mardi] Réunion du Comité consultatif en urbanisme (CCU)
- [Jeudi] Joyeuse Halloween à tous!

OUVERTURE DU DÉPÔT DE BRANCHES DANS LE RANG DES CAMPAGNARDS 11-12-13 OCTOBRE 2024

